

24 juin
2015
18h



PALAIS
DES
CONGRÈS

Rejoignez-nous à l'AG



pour demander la fermeture des
filiales dans les paradis fiscaux



Le plaidoyer, ça marche !

- Le CCFD Terre Solidaire dénonce depuis de nombreuses années les errements de la financiarisation à outrance qui frappe en premier lieu les populations les plus démunies.
- Les grandes banques françaises sont en première ligne dans ces excès et depuis 2013 nous avons obtenu que la loi exige la publication de la liste complète des filiales de ces banques.

Moi, sociétaire Caisse d'Épargne, comment puis-je agir ?

Premier temps : je m'informe en 3 clics !

rapport d'activité BPCE 2014

<http://www.bpce.fr/>

<http://www.bpce.fr/Investisseur/Information-reglementee>

rapports financier annuels/ Doc de référence 2014

Implantations par pays p 306 à 317

Vous voyez défiler très officiellement des centaines de filiales dont une centaine dans des territoires opaques au niveau fiscal.

Second temps : je participe activement à l'AG

des sociétaires de la Caisse d'Épargne Le Mans le 24 juin 2015, 18h au Palais des Congrès

Cette AG rassemble plusieurs centaines de personnes pour écouter des cadres de la Caisse d'Épargne parler de leur éthique au service des clients et développer tout un laïus publicitaire.. C'est suivi d'un bon buffet qui attire du monde.

- A la fin de la séance, il y a un temps assez court pour les questions ouvertes.
- Je soutiens alors l'intervention de Jean-Pierre Busnel, membre du groupe plaidoyer local, N'hésitez pas à applaudir! La discussion pourra se poursuivre, un verre à la main pendant le buffet qui conclue l'AG....

Page suivante : le texte de l'intervention de Jean-Pierre

Bonjour,

Je suis sociétaire de la Caisse d'Épargne depuis de nombreuses années et comme beaucoup d'entre nous je suis très désireux de pouvoir faire confiance au groupe BPCE. Je suis aussi membre de l'ONG CCFD Terre Solidaire et comme dans beaucoup d'ONG, nous sommes très attentifs aux aspects éventuellement malsains de la grande finance.

Depuis l'an dernier, la loi oblige les banques à fournir la liste complète de leurs filiales avec quelques chiffres clé. Impressionnant : **le groupe BPCE affiche plus de 500 filiales dont une centaine dans des territoires opaques au niveau fiscal** : un exemple : deux filiales aux Iles Caïman avec 5 millions d'€ de Produit net bancaire, 5 M€ de bénéfice, 0€ d'impôts et 0 salarié. Ce n'est pas une élucubration d'ONG, c'est lu dans le très officiel rapport financier 2014 page 307 et 315. Même si c'est une goutte d'eau par rapport aux sommes brassées par BPCE, **cela me choque beaucoup.**

Donc voici ma question : **Pouvez vous répercuter en haut lieu notre demande de fermeture des filiales les plus douteuses ?**

Si l'année prochaine , il n'y a pas de résultats, je retirerai la majeure partie de mes avoirs à la caisse d'épargne.